

Gestion des déchets

1. Pourquoi ?

Le tri des déchets d’emballages ménagers et la gestion des déchets sont des obligations légales. En tant qu’organisateur d’événements, vous êtes dans l’obligation d’organiser le tri sur le lieu de l’événement et d’avoir un contrat de collecte auprès d’un collecteur de déchets.

Le collecte de déchets peut se faire par un opérateur privé ou par une intercommunale. Tous deux pourront vous accompagner et vous conseiller dans les différentes étapes à suivre.

- **Opérateurs privés**
Contactez un opérateur privé pour obtenir des informations spécifiques à votre situation. Il pourra vous guider et répondre à vos questions. [Voici](#) une liste d’opérateurs affiliés chez Fost Plus pour la collecte de PMC.

Ces opérateurs sont au moins reconnus dans une des 3 Régions. Vous pouvez le vérifier à l'[OVAM](#) pour la Flandre, à l'[OWD](#) pour la Wallonie et chez [Bruxelles Environnement](#) pour Bruxelles.

- **Intercommunales**
Retrouvez l’intercommunale active dans votre région en introduisant le code postal de votre commune [ici](#). (en bas de page)

2. Etapes à suivre

Les étapes suivantes vous aideront pas à pas à mettre votre projet de tri en place.

- **Engagez tous vos stakeholders**

Informez et impliquez toutes les parties prenantes (fournisseurs, partenaires, personnel, foodtrucks, bénévoles, visiteurs, etc.) dans votre gestion des déchets. Informez-les sur l’obligation du tri, les règles de tri, les dispositions qui seront prises pour votre événement.

- **Analysez les types de déchets**

- Listez les types de déchets qui seront générés avant l’événement (montage) et pendant l’événement.
- Comment trier ces types de déchets ?
- Comment diminuer, éviter ou remplacer certains déchets ?
- Quelles alternatives puis-je utiliser ? Pensez au matériel de catering réutilisable. Retrouvez plus d’info pour Bruxelles [ici](#). Retrouvez plus d’info pour la Flandre [ici](#).

- **Préparez le plan d'implantation, les besoins d'infrastructure, le matériel de nettoyage et de communication**

Evaluez sur base de l'étape précédente le nombre de poubelles/sacs, de conteneurs nécessaires ainsi que les endroits stratégiques pour l'emplacement de ces poubelles/conteneurs/sacs. Couvrez toutes les zones : back stage, camping, espace catering, espace concert, parking, entrée/sortie de l'événement, endroit de rassemblement de vos déchets (zone de vidange ou recyparc), etc.

L'intercommunale ou opérateur privé peut vous livrer le matériel (poubelles, conteneurs et sacs) nécessaire.

Pour une bonne qualité de tri, les poubelles doivent toujours être disposées en îlots de tri. On parle d'îlot de tri lorsque les poubelles sont regroupées ensemble avec toujours, au minimum, une poubelle pour les déchets résiduels (noir) et une pour le PMC (bleue). Des poubelles pour d'autres fractions (organique par exemple) peuvent être ajoutées à l'îlot si nécessaire.

Munissez vos poubelles et conteneurs d'autocollants explicatifs. Vous pouvez commander des autocollants gratuitement sur la [boutique de tri](#) de Fost Plus. Si vous décidez de créer vos propres autocollants, tâchez de bien respecter les couleurs associées aux différentes fractions de déchets. Conseils pour une bonne impression des autocollants : stickers vinyle colle grise, impression : recto quadri, finition : laminat anti-griffe et découpe à la forme.

Il est important de placer les supports de communication (affiches, bâches) avec les instructions de tri à hauteur des yeux pour garantir la qualité du tri.

Pensez également au matériel de nettoyage pour l'équipe Eco ou les volontaires (gants, pinces, vestes fluos, sacs de tri, table/endroit pour vérification du tri). Renseignez-vous, selon votre région, auprès de Mooimakers, Be WaPP ou Bruxelles Propreté si du matériel de nettoyage est mis à disposition.

- **Informez et interagissez avec vos visiteurs**

Intégrez vos initiatives de gestion des déchets dans votre plan de communication/promotion. Partagez les implications de votre engagement avec vos visiteurs et informez-les de leurs responsabilités. Comment peuvent-ils participer au tri et à la propreté du site ?

Informez-vous auprès de votre intercommunale et/ou Fost Plus si des animations autour du tri sont disponibles pour votre événement.

- **Installez votre matériel de tri**

Placez le matériel aux différents endroits comme repris dans votre plan d'implantation. Faites une vérification le jour J !

- **Suivez l'évolution et rectifiez si nécessaire**

Evaluez la situation lors de l'événement:

- suivez le taux de remplissage des poubelles et apportez des ajustements à la disposition des poubelles si nécessaire;
- contrôlez la qualité du tri;
- assurez-vous de la qualité du tri dans le point de rassemblement;
- gardez l'équipe ECO informée.

- **Evaluez votre projet de tri et la gestion des déchets globale**

Rassemblez les informations suivantes

- La quantité de déchets et la qualité du tri : demandez un rapport auprès de votre opérateur de déchets. Votre coordinateur de déchets peut également analyser et comptabiliser les sacs/conteneurs au fur et à mesure de l'événement pour avoir une première estimation.
- La propreté du site durant et à la fin de l'événement
- Points positifs
- Points d'amélioration

Remerciez les visiteurs pour leurs bons gestes et informez-les sur le tonnage PMC recyclé grâce à leurs efforts de tri.

Donnez également des exemples de produits recyclés pour valoriser le geste de tri.

3. Personnes de contact chez Fost Plus

Flandre et Wallonie : christine.vermeulen@fostplus.be

Bruxelles : aurore.vanbogaert@fostplus.be

4. Autres personnes de contact

Utilisation de matériel de catering réutilisable **en Flandre** : lore.claes@ovam.be

5. Liens utiles

- Wallonie: <https://www.bewapp.be/organisateurs/>
- Bruxelles: <https://environnement.brussels/thematiques/consommation-durable/organisation-devenements-durables/organiser-le-tri-des-dechets-lors>
- Flandre : <https://mooimakers.be/kenniswijzer/thema/kleine-grote-evenementen>
- <https://ovam.vlaanderen.be/afval-praktijkvoorbeelden-en-tips>
- www.betersorteren.be
- www.trionsmieux.be
- www.denuo.be